

Solidarité : Voici le front de mer de Stella-Plage de la commune de Cucq dans le Pas-de-Calais.



Je lance un appel à la solidarité pour aider notre association « Cucq Trépied Stella 2020 – Nature, Environnement, Cadre de vie, Patrimoine » à sauver le front de mer de Stella-Plage du bétonnage intensif.

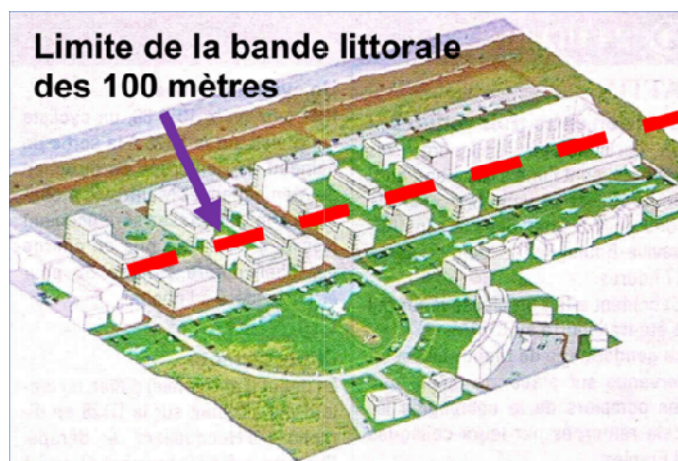
C'est l'un des derniers fronts de mer sauvages qui garde un grand espace non bétonné vers laquelle les familles du Nord Pas-de-Calais peuvent converger pour trouver un stationnement gratuit et profiter d'une vue directe non construite sur la plage.

Le Maire de Cucq en a décidé autrement, il veut bétonner ce grand espace littoral ouvert et son fameux « Parc aux Mouettes ».

Pour éviter cela, l'association « Cucq Trépied Stella 2020 » avait réussi à faire annuler par le Tribunal administratif de Lille en 2018 le projet d'urbanisation de 10 blocs d'immeubles de la commune de Cucq.

En effet, ce projet empiétait sur la bande dite des 100 mètres protégée par la Loi littoral.

Mais la formation de jugement du Président Christian Boulanger de la Cour administrative d'appel de Douai (CAA, 30 juin 2020, n° 18DA01902 et 18DA01930) a annulé le jugement courageux du Tribunal de Lille. La Cour de Douai ouvre la voie aux promoteurs qui vont pouvoir saccager cette station balnéaire populaire et conviviale si chère aux familles du Nord Pas-de-Calais.



Notre association a 50 jours pour pouvoir se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat et sauver le littoral de Stella-Plage.

Aidez nous au nom du droit de tous d'accéder aux plages gratuitement !

Aidez nous à préserver ce front de mer du bétonnage intensif !

Merci d'avoir pris le temps de lire cet appel. Je vous encourage à le partager. Chaque soutien est important, et je remercie du fond du cœur tous ceux qui pourront y contribuer.

MERCI !!